

**Zeitschrift:** Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

**Herausgeber:** Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

**Band:** - (2000)

**Heft:** 34: Spécial associations féminines

  

**Artikel:** Femmes socialistes

**Autor:** Cossali Sauvain, Monique

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-351914>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### FEMMES SOCIALISTES

Il y a vingt ans, le canton du Jura faisait oeuvre de pionnier en créant le premier bureau de l'égalité de Suisse. Il fit bientôt des émules, puisque la Confédération et la plupart des cantons se dotèrent à leur tour de telles institutions. L'existence des bureaux est toujours remise en question: soit ils sont critiqués parce qu'ils assument pleinement leur tâche en cherchant à modifier les rapports de force entre les sexes; soit ils visent à déranger le moins possible et l'on se demande alors (avec raison) à quoi ils servent. Le BCF n'a jamais échappé aux critiques de ceux qui ne voient pas la nécessité de se battre pour l'égalité entre les sexes. A défaut de pouvoir le supprimer, son existence étant garantie constitutionnellement, on lui a rogné les ailes: suppression du poste de documentaliste, tentatives ponctuelles de réduire son budget. Il a aussi vu son champ d'action rétréci: depuis quatre ans, il n'est plus censé s'occuper de la promotion des femmes en politique.



Et pourtant, voilà bien un domaine où il y aurait beaucoup à faire! Les femmes restent en effet très fortement sous-représentées dans les autorités cantonales. Qu'à cela ne tienne, les membres du Gouvernement (et de la majorité de la classe politique) ne souhaitent pas tant que la situation change...

Au fil des ans le BCF s'est dispersé dans des causes qui s'éloignent de sa mission légale: lancer une campagne de sensibilisation sur les problèmes de l'alimentation est assurément important, mais cela relève davantage de la politique sanitaire que de la promotion de l'égalité! Et puis la tentation est grande de n'y voir qu'un retour des femmes à la place qui leur revient de droit: celle de la cuisine.

Nos vœux pour les vingt prochaines années? Que le BCF retrouve un peu de son mordant. Un Bureau de la condition féminine n'est utile que s'il dérange. Si la classe politique s'en accommode trop facilement, c'est qu'il ne remplit pas sa mission. Gardons-nous d'un BCF qui se contente de ronronner!

Bon anniversaire au BCF... et à dans vingt ans! Il reste en effet encore beaucoup de chemin à parcourir pour arriver à l'égalité...

**Femmes socialistes jurassiennes**  
**Monique COSSALI SAUVAIN**